

---

# UNIFEM AT A GLANCE

---

## Éliminer la violence à l'égard des femmes

La lutte contre la violence sexuelle est l'une des principales préoccupations de l'UNIFEM, étant donné que la violence à l'égard des femmes est un problème universel et l'une des violations les plus courantes des droits humains. Une femme sur trois subira une forme quelconque de violence dans sa vie, ce qui constitue une épidémie qui détruit des vies, divise les communautés et freine le développement. Des progrès ont été réalisés, bien sûr, au cours de ces dix dernières années dans la lutte contre ce fléau, mais l'ampleur de son horreur est généralement méconnue. La traite mondiale des femmes et des jeunes filles en est une nouvelle dimension.

### **L'UNIFEM intervient : des stratégies qui changent les choses**

L'UNIFEM s'efforce sur plusieurs fronts de briser le cycle de la violence à l'égard des femmes, en cherchant à relier la violence à la source qui l'alimente : l'inégalité entre les sexes. L'UNIFEM accentue le poids de ses stratégies novatrices par des campagnes de sensibilisation et des partenariats avec les gouvernements, les associations féminines et d'autres éléments du système des Nations Unies.

**Législation de protection et actions au niveau national** : L'UNIFEM travaille, avec des partenaires dans plusieurs pays, à la mise en place de structures juridiques pour lutter contre la violence. Toutefois, aussi complètes qu'elles soient, les lois doivent se concrétiser par des actions précises au niveau national, ce qui explique que l'UNIFEM mène également des activités dans ce domaine.

**Mesurer le problème** : L'UNIFEM est à l'avant-garde de l'appui à la collecte de données et de la recherche relative à la violence contre les femmes. Sans l'UNIFEM, une bonne partie de cette information n'existerait pas, de sorte qu'il serait impossible de saisir l'ampleur du problème ou de concevoir les moyens de l'enrayer.

**La prévention** : Des stratégies visant à arrêter la violence avant qu'elle ne se manifeste sont indispensables, mais les ressources nécessaires font défaut et les stratégies ne sont pas suffisamment en évidence. L'UNIFEM soutient les initiatives de prévention, au niveau local et international, notamment dans les situations de conflit et de post conflit, lorsque la violence à l'égard des femmes est généralisée et est à son point culminant.

**L'appui aux organisations féminines** : Les organisations féminines ont mis au point certaines des réponses les plus novatrices et les plus efficaces face à la violence, bien souvent dans des sociétés où le problème serait sans cela largement passé sous silence. L'UNIFEM aide à attirer l'attention et à mobiliser les ressources concernant ces actions, et fait entendre collectivement les voix des militantes à travers les pays et sur la scène internationale.

**Le Fonds d'affectation spéciale de soutien aux actions visant à éliminer la violence à l'égard des femmes** : L'UNIFEM abrite le Fonds d'affectation spéciale, qui subventionne des projets novateurs de lutte contre la violence; ces projets sont exécutés par des organisations communautaires, nationales et régionales. Grâce à des apports relativement modestes, les bénéficiaires ont promulgué de nouvelles lois, formé des membres de la police et amené la population masculine à mettre un terme à la violence. Le Fonds d'affectation spéciale réunit et diffuse par ailleurs des informations au sujet de stratégies efficaces pouvant être reproduites ou appliquées à une plus grande échelle.

## **À l'œuvre dans le monde entier**

L'UNIFEM favorise l'autonomisation des femmes, leurs droits et l'égalité des sexes au niveau mondial à travers ses 15 bureaux sous-régionaux et deux bureaux nationaux qui appuient des programmes nationaux et multinationaux.

### ***L'Afrique***

En Somalie, après que l'UNIFEM ait distribué des documents de sensibilisation et tenu une session de formation intensive du système judiciaire pendant trois mois, l'Assemblée des chefs traditionnels est allée à l'encontre de la coutume en condamnant le mariage forcé des victimes de viol. En Ouganda, une initiative financée par le Fonds d'affectation spéciale a collaboré avec la police pour mettre sur pied des unités spéciales d'enquête sur les cas de violence, en établissant une coordination avec les dirigeants communautaires et en sensibilisant les communautés. Au niveau régional, l'aide du Fonds d'affectation spéciale à FEMNET a abouti à la création d'un réseau masculin visant à combattre la violence à l'égard des femmes et à encourager l'égalité des sexes.

### ***Les États arabes***

L'UNIFEM s'est allié au Programme des Nations Unies pour le développement et au Fonds des Nations Unies pour la population pour apporter son appui à une stratégie nationale de lutte contre la violence sexuelle au Maroc. Cette action a abouti à des modifications du Code pénal, qui est désormais plus sévère en matière de violence familiale et de viol. L'ONU et les donateurs bilatéraux recourent également à cette stratégie pour coordonner leurs actions de lutte contre la violence dans le pays.

### ***L'Asie et le Pacifique***

L'UNIFEM a contribué à la création de centres de consultations post-traumatiques sur les réseaux de la traite des femmes au Bangladesh, en Inde et au Népal, ainsi qu'à la création de comités de lutte dans les villages et qui informent les victimes des possibilités d'assistance. En République populaire démocratique du Laos, le Fonds d'affectation spéciale a aidé le syndicat des femmes à réunir des preuves irréfutables de l'ampleur de la violence sexuelle, et le gouvernement a demandé au syndicat de rédiger une proposition de loi sur la violence familiale et elle a été adoptée. En Chine, des subventions du Fonds d'affectation spéciale ont permis de reproduire des centres et foyers d'accueil pilotes dans plusieurs provinces, et ont encouragé les pouvoirs publics à mettre sur pied un groupe national afin de coordonner les actions de défense des femmes et des enfants.

### ***L'Europe centrale et orientale et la Communauté des États Indépendants***

Dans la Communauté des États Indépendants, une campagne de sensibilisation à la violence a touché des millions de personnes et a permis de réunir pour la première fois des données comparables, au niveau régional, sur la violence dans neuf pays. En Lettonie et en Russie, l'UNIFEM a formé des spécialistes de la lutte contre la traite des personnes et a élaboré un manuel pour la prévention de la traite des jeunes.

### ***L'Amérique latine et les Caraïbes***

L'UNIFEM, l'Organisation panaméricaine de la santé et d'autres partenaires ont collaboré à un projet régional dont les principaux éléments formeront la base des réformes juridiques visant à lutter contre la violence sexuelle. Au Pérou, l'UNIFEM a fourni une aide aux victimes de viols commis durant le conflit interne, notamment en amenant les hommes des communautés touchées à aider les victimes à surmonter leurs traumatismes psychologiques.

### ***Au niveau mondial***

Un rapport d'UNIFEM intitulé "Not a Minute More: Ending Violence Against Women" (Pas une minute de plus : mettre un terme à la violence à l'égard des femmes) présente un aperçu de l'action que mènent les femmes dans le monde entier pour enrayer la violence familiale. Lancé à l'ONU et distribué dans le monde entier, ce rapport souligne la gravité du problème et démontre la nécessité de mobiliser davantage de ressources et de continuer la lutte.